

Déclaration liminaire pour la Formation Spécialisée Hygiène Santé Sécurité au Travail du 25 avril 2023

Monsieur le Président,

Le contexte social actuel est inédit.

Nous partageons, bien évidemment, la colère et l'écœurement, tant sur la décision du Conseil Constitutionnel, que sur la méthode méprisante du Président de la République de promulguer sans délai cette loi injuste que rejette l'immense majorité de la population et encore plus les salariés.

Cette promulgation ne signifie pas, contrairement à ce que semble croire le président, que le mouvement social et populaire va s'éteindre du simple fait de sa décision autoritaire.

En effet, nous avons bien l'intention de poursuivre les appels à la lutte qui seront portés aux niveaux national et local.

La journée du 1er mai sera, nous en sommes certains, une journée mémorable de mobilisation au cours de laquelle, l'ensemble des travailleuses et travailleurs se rejoindront dans un cortège commun qui sera historique pour le mouvement social.

Ces rendez-vous revendicatifs, au-delà de la contre-réforme des retraites, sont l'occasion de rappeler que les motifs de colère sociale sont nombreux dans notre pays et notre ministère : le pouvoir d'achat et le niveau galopant de l'inflation, les suppressions d'emplois toujours aussi importantes, la poursuite effrénée des réformes qui détruisent le service public et font perdre le sens du travail. Autant de sujets qui, par ailleurs, conduisent à des difficultés de recrutement dans la Fonction Publique et qui aggravent la situation dans toutes les administrations.

Pour Solidaires Finances Publiques, la mise en place de nouvelles instances doit, quoi qu'il en soit et quoi qu'il en coûte, s'appuyer sur des règles et des pratiques plus favorables que celles qui émaneront du RI type de la DGAFP.

Nous estimons également qu'il est nécessaire que les pratiques positives qui s'appliquaient dans les CHSCT demeurent. Ce sont des acquis qui ne doivent pas être perdus et auxquels tiennent les élus que nous sommes ainsi que les agents.

Dans tous les cas, Solidaires Finances Publiques, au plan national comme au plan local, mettra tout en œuvre pour faire vivre et avancer les revendications des agents de la DGFIP dans toutes les instances de dialogue social, et par tous les moyens que nous jugerons adaptés.

Nous réaffirmons l'importance, au regard de l'étendue et de la technicité de nos missions, de stopper les suppressions d'emplois, de recourir exclusivement à des recrutements par concours et non à des emplois précaires de contractuels, à revaloriser significativement le

régime indemnitaire de toutes les agents, et ce en dehors de toute logique trompeuse de mérite individuel.

En effet, si depuis des années la DGFIP tenait le choc face à toutes les charges qui lui incombent, c'était bien par la force de son collectif. C'est ce collectif et donc l'ensemble des agents qui doit être reconnu dans sa globalité.

Au niveau local on ne peut que souligner la dégradation des conditions de travail dans l'ensemble des services. Les collègues sont à bout. Le manque de personnel pour faire face aux missions entraîne une surcharge toujours plus grande notamment sur les sachants de moins en moins nombreux.

Le collectif qui nous a permis jusqu'ici de tenir est en train de se déliter. Et ce ne sont pas les dernières annonces de la Centrale qui présagent des jours meilleurs ! (Plateforme SIE, Renforcement des Centres de Contact, EFS...) toujours plus de charges et sans augmentation des personnels.

Monsieur le Président, Solidaires Finances Publiques 63 attend un signal fort de votre part. Il en va de la santé de vos agents.